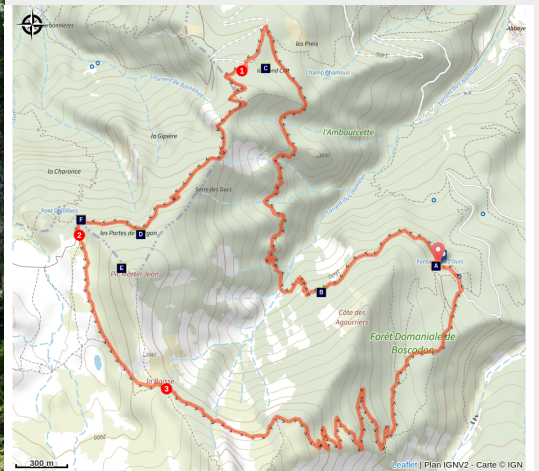


Sentier des Pyramides

Embrunais - Crots



Sous bois en forêt de morgon (Mireille Coulon - PNE)



Cette randonnée permet de faire une boucle en traversant des milieux très variés avec de belles vues sur le lac de Serre Ponçon, le cirque de Bragousse et celui de Morgon.

« C'est à proximité du sentier que se trouve une magnifique station de plusieurs centaines de pieds de Sabot de Vénus. Mais ce n'est pas la seule orchidée que l'on peut découvrir sur cet itinéraire : racine de corail, orchis de fuchs, orchis moucheron, platanthère à deux feuilles et epipactis pourpre noirâtre font le bonheur des orchidophiles amateurs »

Bouche Michel, technicien patrimoines

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 5 h 30

Longueur : 12.0 km

Dénivelé positif : 722 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore,
Pastoralisme

Itinéraire

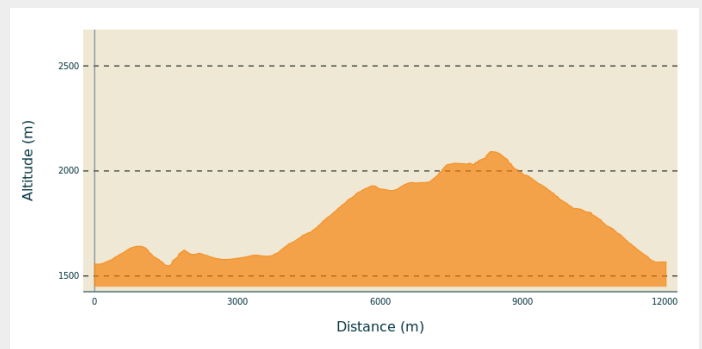
Départ : Parking de la Fontaine de l'Ours (non accessible en hiver).

Arrivée : Parking de la Fontaine de l'Ours (non accessible en hiver).

Balisage :  GRP  PR

Communes : 1. Crots
2. Savines-le-Lac

Profil altimétrique



Altitude min 1550 m Altitude max 2093 m

Du parking, s'engager au-delà de la fontaine aujourd'hui protégée par une grille (il est possible de prendre de l'eau en contrebas) sur un itinéraire balisé GR de Pays (rouge et jaune). Les deux belvédères permettent d'admirer la vue sur Embrun, puis sur le Cirque du torrent du Colombier avec ses tours de cargneule.

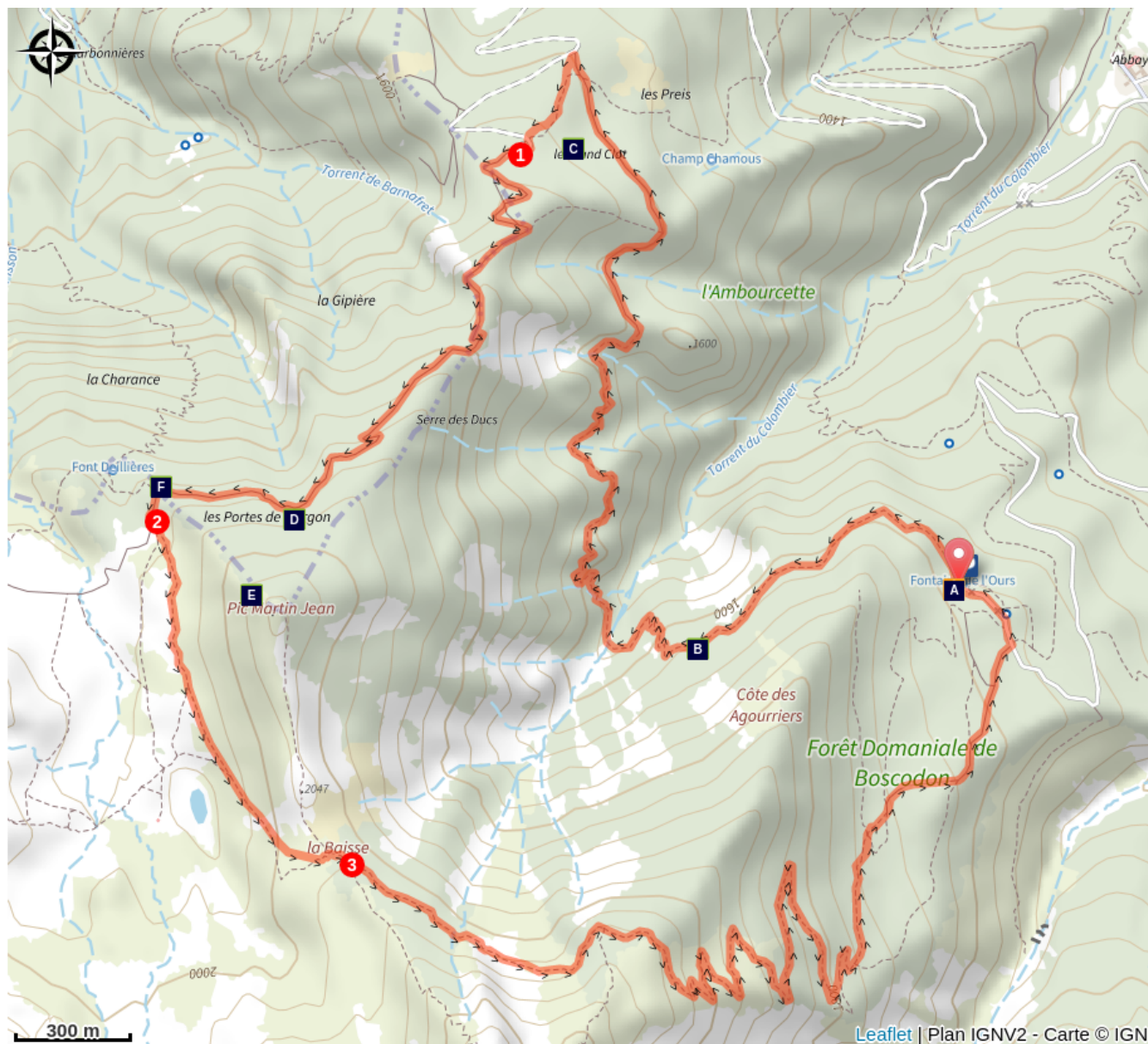
Prendre le sentier qui descend pour traverser le torrent du Colombier avant de remonter en forêt.

Rejoindre la piste qui monte jusqu'au premier lacet.

Prendre au bord du talweg le sentier qui mène au parking du Grand Clot.

1. Suivre ensuite l'itinéraire du Morgon jusqu'aux portes de Morgon.
2. Prendre à gauche l'un des deux sentiers qui se rejoignent au dessus du lac, de façon à monter sur le versant jusqu'au col de la Baisse. L'itinéraire est alors balisé par des points jaunes sur fond blanc.
3. Du col, il est possible de gagner le Pic de Charance en aller-retour : compter 1h30. Sinon, prendre le sentier sous le pic de Charance qui traverse en partie en forêt, et une belle station d'Ancolie des Alpes. Enfin, descendre par le sentier en évitant les traines forestières plus raides jusqu'au parking de la Fontaine de l'Ours.

Sur votre chemin...



 La légende de la fontaine de l'Ours (A)

 Chevreuril (C)

 Chamois (E)

 La forêt domaniale de Boscodon (B)

 Tétrasyre (D)

 Flore forestière (F)

Toutes les infos pratiques

i Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



! Recommandations

Le circuit peut s'effectuer dans les deux sens, mais il paraît plus logique de commencer par le sentier des Pyramides et de terminer en descente par le sentier de Charance.

Les chiens sont interdits dans le cirque de Morgon par arrêté municipal du 15 juin au 15 juillet et du 15 août au 15 octobre. Ils sont tolérés, tenus en laisse, dans l'alpage du 16 juillet au 14 août inclus.

Comment venir ?

Accès routier

Entre Crots et Savines, de la RN 94, monter en direction de l'abbaye de Boscodon. Continuer tout droit après l'abbaye puis prendre la piste goudronnée à gauche au carrefour. Monter sur 5 km jusqu'au parking de la Fontaine de l'Ours. Attention, route et parking d'accès non accessibles en hiver.

Parking conseillé

Parking de la Fontaine de l'Ours (non accessible en hiver).

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2300m.

Lieux de renseignement

Maison du Parc de l'Embrunais

Place de l'Église, 05380 Châteauroux-les-Alpes

embrunais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 43 23 31
<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



La légende de la fontaine de l'Ours (A)

Le nom de « fontaine de l'ours » a son origine dans une légende locale. On raconte qu'en l'an 605 Arey, évêque de Gap revenant de rencontrer le pape à Rome, aurait vu l'un des bœufs de son attelage mis en fuite par un ours. Le prélat aurait alors intimé l'ordre à l'animal sauvage de se placer sous le joug à la place du bœuf disparu, et l'animal aurait obéi. Une fois arrivé à Gap, Arey aurait libéré l'ours, qui se serait retiré dans la montagne. Plusieurs siècles plus tard, lors de la fondation de l'abbaye de Boscodon, des restes d'un grand ours furent mis au jour près d'une source. La rumeur publique n'hésita pas à y reconnaître l'ours de Saint Arey. Au cours de l'été 2017, une sculpture d'ours en mélèze a été installée près de la fontaine pour rappeler cette histoire.

Crédit photo : Michel Bouche

La forêt domaniale de Boscodon (B)

Couvrant près de 900 ha, en ubac, entre 1150m et 2316m , elle est parcourue par les torrents de l'Infernet, de Bragousse, du Colombier qui forment le cône de déjection du Boscodon aux crues ravageuses.

La forêt a été gérée par les moines pendant 650 ans: les arbres étaient tractés jusqu'à la Durance où on les assemblait en radeaux pour flotter jusqu'au Rhône. Exploitée à l'excès quand elle n'a plus été gérée par les moines, elle a été patiemment reconstituée : sa grande qualité et sa biodiversité lui ont valu le classement en zone de protection Natura 2000 et le label « forêt d'exception » .



Chevreuil (C)

Il est abondant en forêt de Boscodon, mais forestier de nature, il reste difficile à observer mais quelques traces peuvent trahir sa présence tels l'empreinte en forme de cœur de ses frêles sabots ou les troncs d'arbustes écorcés par le frottement des jeunes bois du brocard pour en ôter les derniers lambeaux de velours. Il est possible de l'apercevoir dans une clairière.

Crédit photo : Robert Chevalier - PNE



Tétras lyre (D)

Au printemps, le mâle, dont le plumage noir et la queue en lyre contrastent sous un croupion blanc, se livre à des parades spectaculaires pour attirer les femelles. Les bouquets de mélèzes et de genévriers, les pelouses hautes sont un milieu favorable pour sa reproduction, mais il faut compter avec la gestion du troupeau et avec la fermeture progressive du milieu.

Crédit photo : Robert Chevalier - PNE



Chamois (E)

Tôt le matin et tard le soir, les chamois viennent pâturer autour de la Tête de la Vieille, du Pic de Charance ou sur l'envers du Pic Jean Martin en limite du cirque de Bragousse. Cet animal emblématique des Alpes est doté d'un odorat et d'une ouïe particulièrement développés qui rendent son approche difficile. Il est donc plus facilement observable avec des jumelles... ce qui préserve aussi sa tranquillité !

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Flore forestière (F)

En forêt, il y a quelques stations de sabots de Vénus, aussi appelés sabot de la Vierge, et d'ancolies des Alpes, espèce peu fréquente dont l'éclat n'a d'égal que sa rareté. Ne cueillez ni l'une ni l'autre afin de les conserver et de permettre à tous d'en profiter. On trouve également la très rare et très discrète mousse *Buxbaumia viridis* sur les souches en décomposition.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE